

2005 - 2006

100.2

En Aubrac, naisseur engraisseur de bourrets et génisses de boucherie



62 vaches Aubrac
100 UGB

100 ha de SAU

2 UMO

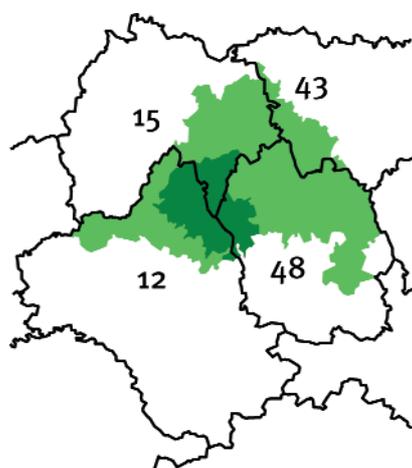
1 UGB/ha SFP

▸ Ventes

- 6 Fleurs d'Aubrac
- 17 bourrets
- 12 broutards repoussés
- 11 broutardes
- 6 vaches finies
- 5 vaches maigres

▸ Assolement

- 100 ha de prairies permanentes dont 25 ha d'estive



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Ce système est présent sur la zone basaltique du Nord Aveyron (Aubrac) et ses prolongements dans le Cantal et la Lozère. En raison de l'altitude (800 à 1200 m), le pays est régulièrement arrosé (1000 mm de précipitations annuelles) et froid en hiver. La période estivale est parfois assez sèche.

Les pentes et les affleurements rocheux rendent non mécanisables environ un tiers des surfaces. La prairie naturelle occupe la totalité du territoire agricole.

Les éleveurs, avec des exploitations déjà relativement importantes, cherchent à accroître leur dimension économique et s'agrandissent en privilégiant l'achat ou la location d'estives.

Les élevages ont développé un système d'alourdissement des mâles jusqu'à 18 mois maximum (bourrets d'herbe) intégrant une bonne valeur ajoutée, que renforce l'engraissement de génisses de qualité (Fleur d'Aubrac).

▸ Les déterminants du système

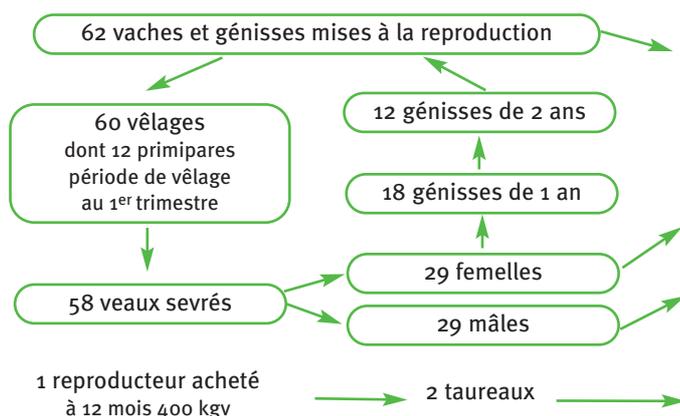
Ce système est exigeant en capitaux et permet de produire plus de viande avec un nombre limité de vaches, grâce à la production de bourrets. Ces animaux vendus vifs avant 18 mois correspondent bien à la demande italienne pour un engraissement de 4 à 5 mois et un abattage impératif à 24 mois pour cause de

changement de catégorie commerciale (taureau) et de test ESB obligatoire.

Ce système permet une bonne valorisation des ressources naturelles, l'herbe, avec une consommation faible en concentrés.

Sur 100 ha de SAU, 62 vaches produisant des mâles repoussés, des bourrets d'herbe et des génisses "Fleurs d'Aubrac"

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
5 vaches maigres	560 kgv	oct. et nov.
6 vaches finies dont 6 labels	380 kgc	fév.
6 Fleurs d'Aubrac 34 mois	385 kgc	sept.
11 broutardes 8 mois	285 kgv	oct.
17 bourrets 18 mois	500 kgv	juil. et août
12 broutards repoussés 12 mois	420 kgv	janv.-fév.
1 taureau maigre	800 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 97 %
- Taux de mortalité 3 %
- Taux de renouvellement 20 %
- Productivité numérique 94 %

30 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

281 kg vifs/UGB
458 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
28 400 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 165 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages		Aliments achetés		
		Foin	Repousse	Croissance	Finition	CMV
48 vaches avant vêlage	98	10				0,10
48 vaches après vêlage	67	11				0,10
12 primipares avant vêlage	45	8,5				0,10
12 primipares après vêlage	120	9				0,10
18 génisses de 2 ans	165	7		1		0,05
18 génisses de 1 an	165	5		1		0,07
6 Fleurs d'Aubrac	165	8			4	0,12
17 bourrets	120	6	2			0,12
12 broutards repoussés	130	4	3			0,12
3 vaches finies à l'auge	80	8			5	0,125
3 vaches finies à l'herbe	100				3	

Besoins en fourrages

Foin 187 T

1,85 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Aliments : 22 T

CMV : 2 T

La complémentation des veaux au nourrisseur est la variable d'ajustement du manque d'herbe en période estivale.

238 kg/UGB
389 kg/vache

Les résultats techniques élevés de cet atelier correspondent à une conduite rigoureuse incluant un choix judicieux de taureaux charolais apportant de la conformation sans accroître les difficultés de vêlage. L'éleveur peut opter pour un renouvellement par achat de doublonnes ou pour un auto-renouvellement en valorisant les meilleures femelles du troupeau avec IA ou en monte naturelle avec un taureau Aubrac. Des systèmes avec vente de reproducteurs existent avec 100 % de saillies en race pure pour vendre des doublonnes et des mâles pour la reproduction. Les performances techni-

ques et économiques sont alors très voisines. Ces différents choix de valorisation des animaux sont à faire en fonction de la qualité du cheptel de mères et des places disponibles pour l'engraissement.

Compte tenu des naissances précoces (janvier), les mâles les plus lourds sont vendus repoussés (12-14 mois à un poids de 400 à 420 kg). Les autres mâles sont conduits en bourrets d'herbe jusqu'à 18 mois après un hiver passé en étable et un pâturage de printemps.

La surface fourragère

Le territoire de l'exploitation est organisé en 4 secteurs, définis par le potentiel de production des surfaces, avec une utilisation propre. Les meilleures parcelles fertilisées et mécanisables sont consacrées à la production de foin précocé ou d'enrubanné. Les autres parcelles de fauche (fertilisables) sont récoltées en foin. Les parcelles de pâture se distinguent entre celles de bonne qualité parfois fertilisées et celles de qualité médiocre

non fertilisées auxquelles s'ajoutent les estives. La production de bourrets d'herbe est largement conditionnée par la capacité du système à produire des regains. Cela détermine la part de la production de bourrets. Les exploitations avec une proportion importante de pâtures difficiles ou de surfaces d'estive doivent privilégier l'effectif du troupeau de vaches et limiter la part de bourrets.

100 ha de SFP
dont 100 ha d'herbe

Indicateurs fourragers
100 UGB au pâturage
100 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation
61 %

PN	25 ha	25 % estive	estives						
	10 ha	10 % fauche + fauche + pâture	F1/	F2/					
	35 ha	35 % fauche + pâture	F1/	90 ha de pâturages 90 ares/UGB	85 ha de pâturages 85 ares/UGB				
	30 ha	30 % pâture	55 ha de pâturages 55 ares/UGB						
			mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1C	35	4,5 TMS	157,5 TMS
Foin 1C déprimé	10	2 TMS	20 TMS
Foin 2C	8	1,5 TMS	12 TMS
Total récolté			189,5 TMS

1,93 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe	24	0	9

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 2-3 ans sur les surfaces mécanisables y compris estive.

Achats de paille

- 5 T/an pour la litière.

Production de fumier

- 700 T/an de fumier ou 600 m³/an de lisier épandus à :
 - 15 à 20 T/ha ou 20 à 30 m³/ha sur prairie de fauche ou pâtures à bourrets tous les 2 ans

Le pâturage

La mise à l'herbe des vaches a lieu en avril sur une parcelle sacrifiée, afin d'assurer une bonne mise à la reproduction et des vêlages précoces. La transition se poursuit jusqu'en mai, avec quelques jours d'écart selon l'altitude. C'est à ce moment que sont mis à l'herbe les bourrets et les génisses sur de bonnes pâtures, souvent proches des bâtiments, pendant tout le printemps. Du début de l'été jusqu'à la vente, les bourrets valorisent les regains sur les parcelles de fauche précocé. Les prairies destinées à la récolte sont majoritairement déprimées avant que les animaux partent en estives en deuxième quinzaine de mai. Toutes les parcelles de fauche reçoivent une fertilisation minérale azotée et en particulier les parcelles destinées aux bourrets (regain + pâtures).

La sécurité

La sécheresse peut compromettre les disponibilités en herbe pour les stocks ou la pâture d'été. D'une part, le recours à l'enrubannage est possible si les bâtiments permettent une utilisation facile des balles rondes. L'enrubannage permet d'améliorer la qualité du fourrage et d'accroître les repousses grâce à l'avancement de la date de récolte. D'autre part, la division des plus grandes parcelles et la pratique d'un pâturage tournant rendent possible la valorisation d'une fertilisation azotée plus élevée.

Le maintien d'un pH proche de 6 par un chaulage régulier est obligatoire pour la production fourragère.

Le foncier

20 % de la surface est en fermage.
La valeur retenue pour le fermage est de 100 €/ha.

Les bâtiments

Animaux à loger : 145 têtes

- | | |
|----------|---|
| Élevages | <ul style="list-style-type: none">• 60 vaches mères• 18 génisses de 2 ans• 18 génisses de 1 an• 6 Fleurs d'Aubrac• 17 bourrets• 12 broutards repoussés |
| Réformes | <ul style="list-style-type: none">• 9 vaches |

Une bonne organisation du logement des animaux avec un parc à veaux permet une surveillance et une intervention rapide sur les maladies néonatales de toutes natures (intestinales et pulmonaires).

Les installations se font avec des bâtiments stabulation

Stabulation aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

libre aire paillée qui impliquent l'achat d'une tonne de paille par an et par vache. Des exploitations combinent des bâtiments aires paillées et lisier en lien avec l'histoire et les périodes de construction.

Les stocks : 1760 m³

- | | |
|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Foin : 190 T soit un volume de 1700 m³• Paille : 5 T soit un volume de 60 m³ | } Hangars de stockage |
|---|-----------------------|

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Transport / manutention

- 1 bétailière

Matériel en CUMA ou entreprise

- Enrubannage
- Épandeur à fumier
- Tonne à lisier

Le travail

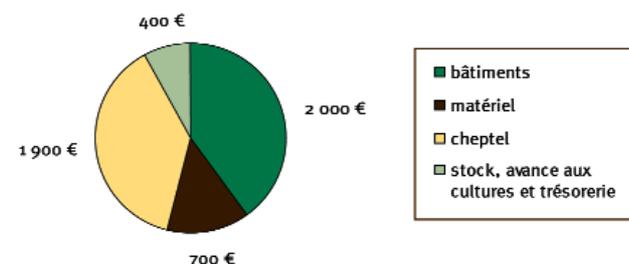
Le travail d'astreinte est de l'ordre de 20 à 25 heures par UGB. Les périodes de pointe sont au moment des vêlages en janvier et février, pour la mise à l'herbe et les

saillies en avril, et en juin pour la fenaison. Le travail de saison de surfaces est estimé entre 0,5 et 1 jour par hectare de SAU.

Capital d'exploitation

En croisière

5 000 €/ vache



En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage est estimée à 2 500 € par vache.

À cela s'ajoutent 1 000 € par vache pour les besoins en stockage.



Michel WEBER - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 78 09
Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



En Aubrac, naisseur engraisseur de bourrets et génisses de boucherie



100 ha prairie permanente
dont 25 ha d'estives

2 UMO

1 UGB/ha SFP

62 vaches
100 UGB
281 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		100 030 €		Charges		52 100 €	
Ventes bovines		59 600 € 60 %		Charges opérationnelles		20 700 € 40 %	
Vaches maigres	5 *	500 €		Troupeau	160 €/UGB	15 400 €	
Vaches finies	6 *	1 406 €		Concentré	60 €/UGB	5 800 €	
Broutardes	11 *	700 €		Frais vétérinaires	50 €/UGB	4 500 €	
Fleurs d'Aubrac	6 *	1 500 €		Divers	50 €/UGB	5 100 €	
Bourrets	17 *	1 200 €		SFP	52 €/UGB	5 300 €	
Broutards repoussés	12 *	1 000 €		Engrais		4 500 €	
Moins-value taureau acheté		- 450 €		Semences		500 €	
				Traitement		300 €	
Prix du kg vif vendu : 2,10 €				Charges de structure		31 400 € 60 %	
Aides		40 300 € 40 %		(hors amortissements et frais financiers)			
Animales		25 560 €		Foncier		3 830 €	
PMTVA	55 *	235 €		Matériel		7 740 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	84 *	74 €		Bâtiments		850 €	
PAB gros bovin	12 *	70 €		Assurances		3 260 €	
Complément qualité vache	12 *	33 €		MSA		10 000 €	
Complément qualité génisses	6 *	71 €		EDF + eau		820 €	
PSBM	29 *	162 €		Frais de gestion		2 530 €	
PHAE		7 600 €		Transport		2 020 €	
	100 *	76 €		Salaires		-	
Franchise modulation		138 €		Divers		380 €	
ICHN		7 140 €		Excédent Brut d'Exploitation	47 900 € 48 %		
Annuités		22 600 € 23 %		Amortissements		17 200 €	
Revenu disponible		25 300 €		Frais financiers		7 300 €	
Produit brut bovin	1 495 €/vache	930 €/UGB		Résultat courant	23 400 €		
dont aides animales	410 €/vache	250 €/UGB					
Charges bovines	330 €/vache	200 €/UGB					
Coût du concentré	0,21 € par kg vifs produits						
Marge brute bovine	1 160 €/vache	720 €/UGB					
soit	78 % du produit brut bovin						
				Ratios en croisière			
				EBE/UMO		23 950 €	
				Aides totales / EBE		84 %	
				Valeur ajoutée / Produit total (Ventes-Charges)		22 %	
				Valeur ajoutée / ha SAU		222 €	
				Charges de structure	560 €/ha de SAU		
				(avec amortissements et frais financiers)			
				dont mécanisation	210 €/ha de SAU		

Plusieurs raisons cumulées viennent bousculer sur ces dernières campagnes la production de bourrets d'herbe. En effet, les sécheresses répétées, l'âge de 17 mois maximum imposé par le marché italien et la volonté des éleveurs transhumants de ne pas retarder les vêlages excluent de fait la production de bourrets avec les veaux nés en décembre et janvier. Les animaux âgés et lourds sont désormais vendus en repousse dans de nombreux cas.

Les prix restent très attractifs, dus à la rareté d'animaux sur le marché en juillet et août. Ce type d'élevage trouve de plus en plus d'intérêt à valoriser des femelles "Fleurs d'Aubrac" ou des génisses reproductrices. Les performances économiques sont élevées grâce à l'attention portée aux exigences du marché italien et à la finition d'animaux label de qualité.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	930 €	810 €	- 13 %
dont aides bovines/UGB	250 €	130 €	
Marge brute bovine/UGB	720 €	600 €	- 17 %
Valeur DPU pour 100 droits normaux		128 €	
EBE avec DPU	47 900 €	47 800 €	- 0,2 %
Revenu agricole	23 400 €	23 300 €	- 0,4 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,1 %**
(soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 0,4 kg/UGB**
(soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**
(par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **1 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **2 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **1 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 0,4 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges.

Le découplage de la PSBM et son intégration dans les DPU, en référence à des valeurs de 2000 à 2002, annulent en partie les effets des prélèvements de la modulation et de la réserve.



Michel WEBER - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 78 09
 Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

